

Zeitschrift: Jahrbuch Archäologie Schweiz = Annuaire d'Archéologie Suisse =
Annuario d'Archeologia Svizzera = Annual review of Swiss Archaeology

Herausgeber: Archäologie Schweiz

Band: 108 (2025)

Artikel: Du parcellaire médiéval à la demeure patricienne : analyse du bâti des
caves de la maison Micheli à Genève

Autor: Ruffieux, Philippe / André, Isabelle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1096062>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PHILIPPE RUFFIEUX ET ISABELLE ANDRÉ

avec la collaboration de Gionata Consagra, Marion Berti, Audrey Poncet et Aude Baumberger

DU PARCELLAIRE MÉDIÉVAL À LA DEMEURE PATRICIENNE : ANALYSE DU BÂTI DES CAVES DE LA MAISON MICHELI À GENÈVE

Keywords: Bauforschung; Mittelalter; Neuzeit; Keller; zivile Architektur; Stadtentwicklung; Genf. – Archéologie du bâti ; Moyen Âge ; époque moderne ; caves ; architecture civile ; développement urbain ; Genève. – Archeologia delle costruzioni; epoca moderna; cantiere; architettura civile; sviluppo urbano; Ginevra. – Architectural investigation; Middle Ages; modern era; cellars; civilian architecture; urban development; Geneva.

Zusammenfassung

Das Gebäude in der Rue de l'Hôtel-de-Ville Nr. 3 in Genf, seit dem letzten Viertel des 16. Jahrhunderts im Besitz der Familie Micheli, entstand durch An- und Umbauten aus sechs Gebäudekörpern, von denen einige im Norden zur Rue du Soleil-Levant hin offen sind. Das seit 1947 unter Denkmalschutz stehende Gebäude war bis anhin nur Gegenstand einer historischen Studie gewesen, die 2019 vom Denkmalamt in Auftrag gegeben wurde. Die 2020 begonnenen Restaurierungsarbeiten am Micheli-Haus boten dem Archäologischen Dienst jedoch die Gelegenheit, eine Ausgrabung

in einem Teil des Gebäudegrunds sowie eine Analyse der Bausubstanz in den drei zur Rue de l'Hôtel-de-Ville hin gelegenen Kellern durchzuführen. Die Überreste der ersten Häuser, die mindestens bis ins 13. Jahrhundert zurückreichen, kamen in ihrer ganzen Komplexität zum Vorschein und zeugen von dem neuen Stadtgefüge, das im Mittelalter angelegt wurde. Die Entwicklung der Bebauung, die die wirtschaftliche und soziale Entwicklung der Stadt widerspiegelt, konnte bis zum Ende des 18. Jahrhunderts rekonstruiert werden, als das Gebäude seine heutige Form annahm.

Résumé

Propriété de la famille Micheli depuis le dernier quart du 16^e siècle, l'immeuble actuellement sis au no 3, rue de l'Hôtel-de-Ville à Genève s'est constitué progressivement, par ajouts et transformations de six corps de bâtiments dont certains ouvrent, au nord, sur la rue du Soleil-Levant. Cet édifice, classé depuis 1947, n'avait jusque-là fait l'objet que d'une étude historique commanditée en 2019 par l'Office du patrimoine et des sites. Les travaux de restauration de la maison Micheli, démarrés en 2020, ont offert l'opportunité au Service d'archéologie de mener une fouille dans

une partie des sols du bâtiment, ainsi qu'une analyse du bâti dans les trois caves dominant sur la rue de l'Hôtel-de-Ville. Les vestiges des premières maisons, remontant au moins au 13^e siècle, sont apparus dans toute leur complexité et témoignent de la nouvelle trame urbaine mise en place à l'époque médiévale. L'évolution du bâti, qui reflète dans une certaine mesure le développement économique et social de la cité, a pu être reconstituée jusqu'à la fin du 18^e siècle, au moment où l'immeuble prend la forme qu'il conserve encore aujourd'hui.

Riassunto

Di proprietà della famiglia Micheli dall'ultimo quarto del XVI secolo, l'immobile attualmente situato al n. 3 di rue de l'Hôtel-de-Ville a Ginevra è il risultato di un processo graduale di costruzione, attraverso l'aggiunta e la trasformazione di sei edifici, alcuni dei quali si affacciano a nord su rue du Soleil-Levant. Classificato come bene culturale dal 1947, l'edificio era stato oggetto di un unico studio storico commissionato nel 2019 dall'Ufficio dei beni culturali. Tuttavia, i lavori di restauro della casa Micheli, avviati nel 2020, hanno offerto al Servizio archeologico l'occasione di

condurre uno scavo parziale del pavimento dell'edificio, accompagnato da un'analisi della costruzione nelle tre cantine che si affacciano sulla rue de l'Hôtel-de-Ville. Questo intervento ha portato alla luce i resti delle prime abitazioni, risalenti almeno al XIII secolo, rivelandone la complessità e testimoniando il nuovo assetto urbano introdotto in epoca medievale. L'evoluzione degli edifici, strettamente legata allo sviluppo economico e sociale della città, si completa alla fine del XVIII secolo, quando l'immobile assume la forma attuale.

Summary

The building located in what is today no. 3, Rue de l'Hôtel-de-Ville in Geneva has been owned by the Micheli family since the final quarter of the 16th century. Created over time by adding sections and altering others, it is now made up of six parts, some of which open out onto Rue du Soleil-Levant in the north. Under monument protection since 1947, the building was the subject of an historical study commissioned by the Department of Monuments in 2019. The restoration work which began in 2020 provided an opportunity for the Archaeological Service to excavate

some of the floor area of the building and to carry out a survey of the architectural substance in three of the cellars located on the side facing Rue de l'Hôtel-de-Ville. The remains of the earliest houses dating at least as far back as the 13th century were fully uncovered and their complexity attests to the new urban fabric that was established during the Middle Ages. The architectural development of the building, which reflects the economic and social development of the city, continued up to the end of the 18th century, at which point it had assumed today's form.

1 Topographie et développement de la cité

La colline de la vieille ville de Genève résulte d'une accumulation progressive de dépôts glacio-lacustres (graviers) durant la dernière phase de la glaciation de Würm (env. 30'000-10'000 BP)¹. La topographie comme la nature géologique du promontoire de la vieille ville expliquent aisément un peuplement attesté au moins depuis l'âge du Fer. Outre la nature favorable du substrat d'origine glacio-lacustre et la présence d'une nappe phréatique facilement exploitable², la situation dominante de la colline a sans doute joué un rôle décisif pour ses premiers habitants. En effet, elle surplombe le lac et le Rhône au nord, et domine le delta de l'Arve au sud. Une dépression orientée approximativement nord-sud, à l'emplacement de la place du Bourg-de-Four et des rues Verdaine et de la Fontaine, confère au site l'aspect d'un éperon barré, accentuant de fait son intérêt stratégique³.

Le site qui nous intéresse occupe, comme plusieurs immeubles de la rue de l'Hôtel-de-Ville, la ligne de crête qui domine la colline. C'est un emplacement privilégié et il n'est donc pas surprenant que de riches découvertes archéologiques se soient succédé dans les environs depuis la première moitié du 20^e siècle et les travaux de Louis Blondel, puis plus récemment ceux de Charles Bonnet, en particulier sous la cathédrale Saint-Pierre. En effet, c'est en grande partie grâce à cette fouille de longue durée que la naissance et le développement de la ville antique ont pu être appréhendés archéologiquement⁴.

À la périphérie de la cathédrale et de la cour de Saint-Pierre, d'autres fouilles menées notamment dans la rue du Soleil-Levant, à la place de la Taconnerie ou à la rue de l'Hôtel-de-Ville, ont contribué à la compréhension du tissu urbain antique, avec son axe structurant est-ouest, le *decumanus*, et dès la fin du 3^e siècle, une enceinte fortifiée, dite « réduite »⁵.

La portion de ce *decumanus* mise au jour durant les fouilles du 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, confirme l'hypothèse de Charles Bonnet, qui indiquait dans les années 1990 qu'il se situait dans le prolongement de la Grand-Rue et non dans l'axe de la rue de l'Hôtel-de-Ville⁶. C'est donc un axe principal décalé vers le nord qui semble avoir présidé à l'organisation du bâti, en tout cas jusqu'au début du 11^e siècle, sur le sommet de la colline de la vieille ville. Des fondations de maisons de cette période ont en effet été mises au jour, leurs façades septentrionales reposant sous la bordure nord de la rue actuelle. Ce n'est donc qu'après le 11^e siècle que la chaussée s'est décalée vers le sud, pour se positionner comme la rue que nous connaissons aujourd'hui et que les immeubles furent fondés selon une nouvelle trame cadastrale qui a subsisté en partie jusqu'à nos jours⁷.

Après l'édification du château comtal dans l'angle sud-est de la cité au 12^e siècle, le paysage urbain se modifie. Les textes historiques mentionnent en effet une « rue-marché », créée dans la seconde moitié du 12^e siècle et qui correspond aux actuelles rue de l'Hôtel-de-Ville et Grand-Rue. Cette nouvelle rue élargie, artère principale, permit, par la

modification des lots parcellaires qui la bordaient, de densifier à la fois l'habitat et les activités artisanales au cœur de la ville et de constituer un véritable axe commerçant. Il est intéressant de noter que jusque dans la seconde moitié du 14^e siècle, la rue du Soleil-Levant était également un axe important de la ville haute⁸.

Du 13^e au 14^e siècle, sous l'impulsion de la maison de Savoie, Genève devint, notamment grâce à ses foires, un important centre commercial, attirant une population nombreuse. Ainsi, en moins d'un siècle, la population tripla, ce qui nécessita la création d'une ville basse (quartier de Souvière ou de la Rivière, actuelles Rues-Basses), puis l'intégration progressive des faubourgs à l'enceinte fortifiée. Au milieu du 14^e siècle, la ville ayant atteint le maximum de son extension, tous les espaces occupés jusque-là par des dépendances ou des jardins devinrent des terrains potentiellement constructibles. Genève continuait d'attirer de nouveaux habitants et sa population se multiplia encore durant une partie du 15^e siècle⁹.

La future maison Micheli est déjà attestée à cette époque par un fond notarial de 1359¹⁰. Du côté de la rue de l'Hôtel-de-Ville, il s'agit de maisons mitoyennes, alors que la parcelle située sur la rue du Soleil-Levant est qualifiée de « chosal » (place à bâtir) en 1390¹¹.

Au 16^e siècle, à la suite des bouleversements religieux de la Réforme, un mouvement d'émigration laissa vacants de nombreux logements au cœur de la cité. Certains furent réattribués à une nouvelle classe de « fonctionnaires » au service de la Réforme, d'autres tombèrent en désuétude. Certains bâtiments et lots parcellaires furent rachetés par des habitants aisés, puis regroupés et transformés pour les besoins de leurs familles. Ces résidences sont à l'origine des premières demeures patriciennes¹².

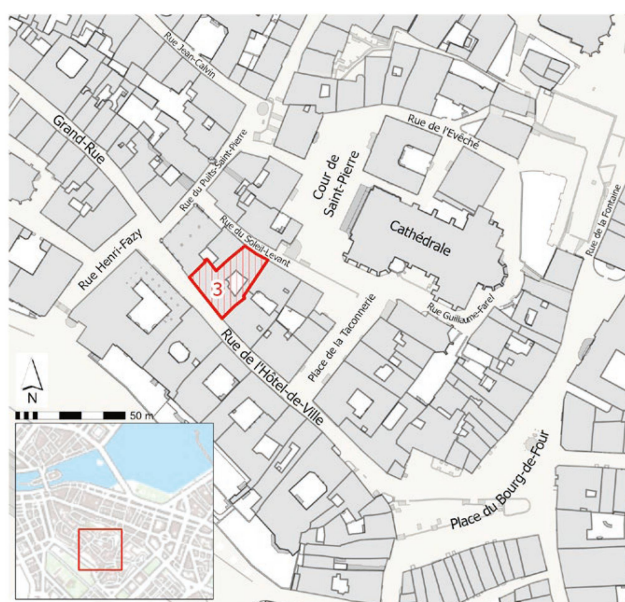


Fig. 1. Genève GE, maison Micheli. Situation du bâtiment sis au 3, rue de l'Hôtel-de-Ville dans la vieille ville. Plan SITG et SCA GE.

C'est dans ce contexte qu'un lot d'anciennes maisons médiévales situées sur la rue de l'Hôtel-de-Ville fut acquis en 1584 par un marchand de soie lucquois, Horace Micheli. Il fit entièrement reconstruire le bâtiment alors en ruine, puis il commença le rachat, que ses descendants poursuivront, des fonds mitoyens et de ceux situés du côté de la rue du Soleil-Levant. Progressivement se constitua le bâtiment que l'on connaît aujourd'hui¹³.

2 Circonstances de l'intervention archéologique et méthodologie

La maison Micheli (fig. 1) est un bâtiment classé à l'inventaire depuis 1947 (MS-c114). Il a appartenu à la famille Micheli jusqu'en 2018, puis a changé de propriétaire. Dans le cadre du chantier de rénovation du bâtiment, plusieurs massifs maçonnés ont été mis au jour dans les caves, côté rue de l'Hôtel-de-Ville. Appelé à réaliser, en premier lieu, un simple relevé de ces structures, le Service d'archéologie a finalement étendu son intervention dans l'espace et dans le temps, compte tenu de la présence de couches archéologiques encore préservées dans les sols du bâtiment et de l'impact du projet de rénovation sur celles-ci. L'intervention s'est ainsi déroulée pendant un peu plus d'une année, entre septembre 2020 et novembre 2021. La fouille des sols archéologiques a été menée parallèlement à une analyse du bâti des caves. Comme on pouvait s'y attendre dans un tel contexte, les couches d'occupation d'époque romaine et médiévale sont particulièrement riches et complètent les découvertes archéologiques survenues dans ce quartier depuis le début du 20^e siècle. Les vestiges de cette histoire plus ancienne feront l'objet d'une publication ultérieure.

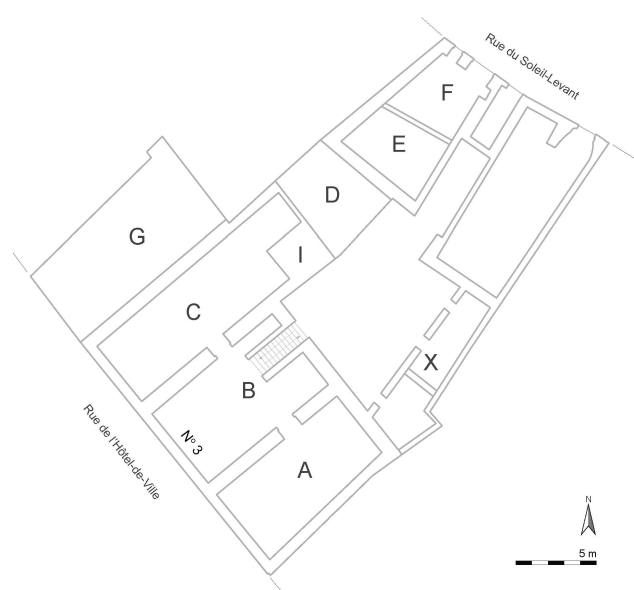


Fig. 2. Genève GE, maison Micheli. Plan du bâtiment sis au 3, rue de l'Hôtel-de-Ville et localisation des secteurs. Plan SCA GE.

Quant à l'analyse du bâti qui nous occupe dans le présent article, elle nous permet de remonter aux premières maisons médiévales, puis de suivre leur évolution au gré des chantiers menés dès le 13^e siècle. Les caves sont bien souvent les derniers vestiges des maisons médiévales dont les parties hors-sol ont le plus souvent été largement remaniées, si elles n'ont pas complètement disparu. Témoins de l'évolution architecturale et parcellaire de la ville, les caves nous renseignent aussi sur les aspects sociaux et économiques de la ville médiévale et moderne. Bien que de nombreuses caves anciennes soient connues dans la vieille ville, peu d'entre elles ont bénéficié d'une étude du bâti approfondie¹⁴ ; à l'inverse, certaines villes européennes, notamment en France, ont développé de véritables programmes d'études sur ce sujet, comme en témoignent certaines publications récentes¹⁵.

Pour les besoins du chantier archéologique, le bâtiment a été subdivisé en neuf secteurs, correspondant à des espaces intérieurs de l'immeuble et désignés par des lettres capitales : les caves A, B, C et les arcades G, H du rez-de-chaussée se situent du côté de la rue de l'Hôtel-de-Ville, tandis que les espaces E et F ouvrent sur la rue du Soleil-Levant. Le secteur I correspond à un petit sondage effectué entre les espaces G et H (fig. 2).

L'analyse du bâti a été réalisée uniquement dans les caves A, B et C. Dans un souci de protection patrimoniale, les enduits anciens jugés en assez bon état par les experts concernés n'ont pas été déposés et de ce fait, l'analyse a été réalisée sur une partie des surfaces murales et non sur leur intégralité. Par conséquent, certaines incertitudes dans l'interprétation demeurent.

La méthodologie appliquée à l'étude du bâti est strictement la même que celle d'une fouille de terrain : c'est une analyse stratigraphique exprimée sous la forme d'unités stratigraphiques (US), appliquée dans ce cas à une construction plutôt qu'à un terrain¹⁶. Comme une fouille archéologique, elle peut également être retranscrite sous la forme d'une matrice de Harris. Les murs ont fait l'objet de relevés photographiques et photogrammétriques qui complètent des dessins pierre à pierre à l'échelle 1:20. Parallèlement, des datations au radiocarbone et des analyses dendrochronologiques ont permis de caler les phases de construction ou de transformation, parfois à l'année près.

3 Résultats de l'analyse du bâti

L'étude menée sur ce site a porté sur une douzaine de murs encore en élévation et sur plusieurs structures arasées, mises au jour dans le sol des caves. Cet état de fait montre à quel point l'archéologie du bâti et l'archéologie du sous-sol sont intimement liées, l'une étant le prolongement de l'autre. La matière présentée ici est complexe et nous avons donc fait le choix de la synthétiser de manière chronologique à l'échelle des trois caves, celles-ci formant un ensemble dont l'articulation fluctue dans le temps mais reste cohérente¹⁷. Les éléments du bâti les plus significatifs se trouvaient en grande partie dans les façades qui lient le

bâtiment à la rue, mais d'autres éléments sont également importants et nous les mentionnerons le cas échéant. L'analyse des caves a mis en évidence l'existence de cinq états successifs qui constituent notre trame chronologique.

3.1 État 1, 12^e siècle

Des premiers bâtiments construits sur l'emprise actuelle des caves A et B (fig. 3.1), il reste aujourd'hui la base des murs de façade sur rue (M1 et M5, fig. 4-6). Ces murs sont constitués d'un appareil maçonné en galets de rivière (US152, 168 et 171), liés par un mortier gris à inclusions de gravillons gris foncé, et disposés en assises régulières alternées selon le calibre des pierres (de 10 à 30 cm de diamètre).

La semelle de fondation repose en partie sur la moraine du retrait glaciaire (sables et graviers) et en partie sur des comblements de fosses antiques (fig. 6-7) ou des couches les recouvrant. Dans la cave B, les quarante premiers centimètres (base du mur M5) sont construits en un léger ressaut qui suggère que le niveau de sol primitif était situé au-dessus de 399 m.

Dans la cave A, on observe que le niveau de sol actuel, aménagé à l'aide de petits galets et remontant au 17^e siècle (état 4), résulte d'un abaissement par rapport au niveau des états précédents. La semelle de fondation du mur M1 se trouve ainsi au-dessus du sol actuel (fig. 8).

Les traces de deux arrachements de murs perpendiculaires, orientés nord-sud, se distinguent nettement au centre du mur M1 (M151, cave A) et dans la partie médiane du mur M5 (M91, cave B). Le mur M91, dans la cave B, conserve même une partie de sa fondation (US172) et on retrouve son prolongement au nord de la cave (M200), sous la forme d'une fondation (US205) réemployée dans le socle de l'escalier droit encore en fonction (fig. 9). Ces deux murs nord-sud disparus définissaient une partition des espaces complètement différente de celle que nous connaissons aujourd'hui. L'espace a situé dans la moitié est de la cave A, probablement coupé en deux par le mur M2, était voisin d'un espace actuellement à cheval entre les caves A et B, la cave b1, délimité par les murs M151 à l'est et M91/M200 à l'ouest. Un troisième espace (cave b2) se situait dans la moitié ouest de la cave B, délimité par M91/M200 à l'est et par M7 à l'ouest. La fondation (US203) mise au jour dans le petit local au nord de la cave B appartient au mur nord M199, qui limitait ces trois espaces et qui a subsisté dans les configurations successives jusqu'à sa démolition vers la fin du 18^e siècle. La limite constituée par ce mur est visible tant dans le sol de la cave A, interrompu dans son alignement, que dans les murs nord-sud ou les voûtes en berceau des caves A et B, repris pour être prolongés jusqu'au mur nord actuel (M3). Avec une longueur d'environ 8.5 m dans l'œuvre, ces trois caves primitives étaient plus courtes que les caves actuelles (env. 9.8 m). Quant à la largeur de ces espaces, elle était d'environ 5.2 m dans l'œuvre pour la cave b1, environ 2.7 m pour b2 et une largeur indéterminée pour l'espace tronqué a.

L'accès à l'espace b1 s'effectuait par une porte (B144) conservée dans la moitié ouest du mur M1 (cave A) et faite entièrement en blocs de molasse taillés : seuil, piédroits, arc surbaissé. La présence de gonds en fer dans les deux piédroits nous permet de restituer une porte à double battant. Construite proche du mur mitoyen disparu M151, cette ouverture est insérée dans un appareil (US147) différent de celui des murs M1 et M5 décrits plus haut ; il est en effet moins homogène, comprend quelques fragments de blocs de molasse et surtout un mortier gris clair assez fin, sableux, contenant de rares inclusions de gravier moyen. La hauteur de la porte devait avoisiner 1.95 m (elle est partiellement masquée par la voûte actuelle) et sa largeur était d'environ 1.45 m. Un escalier, dont la première marche (ST146) est conservée au-dessus du seuil, menait à la rue en passant par un trappon, dispositif bien attesté dans la vieille ville de Genève.

Le niveau de sol de la cave primitive b1 se situait vraisemblablement entre le ressaut de fondation du mur M5 (399.1 m) et la base du seuil de la porte B144 (399.5 m). On ne peut exclure la présence à l'origine d'une volée de marches entre la porte et le sol.

Si l'on ne peut déterminer le type d'accès qui menait à l'espace a, l'espace b2 en revanche pouvait être desservi soit par une porte latérale menant vers l'un des espaces mitoyens (b1 ou c), soit au travers du plancher par une échelle ou un escalier en bois, depuis le rez-de-chaussée. Les caves primitives étaient en effet vraisemblablement couvertes d'un plafond de bois, compte tenu notamment de la proximité de la porte B144 avec le mur mitoyen M151. Dans le mur M8 (cave C, côté rue de l'Hôtel-de-Ville, fig. 10), la maçonnerie primitive n'apparaît plus que sur une surface réduite (US216 et 217), en raison des remaniements ultérieurs. Contrairement aux caves voisines, elle est peu homogène, comprenant, outre les galets et moellons plus ou moins larges, des blocs de molasse probablement en remploi. D'autre part, l'extrémité ouest du mur, près de l'angle avec le mur mitoyen M9, présente un fruit assez prononcé et un aspect particulièrement fruste. On accédait à la cave c depuis la rue par un escalier menant à une porte (B218) dont un seul piédroit était partiellement conservé. La largeur de cette porte ne devait pas excéder 1.1 m. L'escalier se prolongeait de quatre ou cinq marches à l'intérieur de la cave, jusqu'au sol dont on restitue le niveau autour de 398.25 m, nettement en dessous de celui des caves b1 et b2. Cet espace présentait une longueur d'environ 14.6 m dans l'œuvre, pour une largeur d'environ 4.3 à 4.5 m. Ces dimensions ne changeront qu'à partir de l'état 5.

Le mur mitoyen ouest (M9) de cette cave conserve la maçonnerie d'origine sur la moitié de sa hauteur. Elle comporte un éventail assez large de pierres de rivière, de 5 à 50 cm de diamètre, disposées en assises triées selon la taille. Dans la moitié nord du mur, une niche de 50 cm de largeur pour 39 cm de hauteur est aménagée environ 1 m au-dessus du niveau de sol. Elle est constituée de quatre blocs taillés en molasse. L'extrémité nord du mur, investie par une porte et un couloir aménagés durant le quatrième



Fig. 3. Genève GE, maison Micheli. Schéma des phases de développement des caves. Dessin SCA GE

état, n'a pas été décrépie et n'a donc pas pu être analysée, tout comme le mur nord de la cave. Il en est de même du mur oriental M7, dont seule la moitié sud a pu être observée. La base du mur d'origine est partiellement visible (US211), mais compte tenu des nombreux remaniements, le reste des maçonneries appartient aux états postérieurs.

3.2 État 2, entre le 13^e siècle et 1584

À partir de l'état 2 (fig. 3.2, 5-6, 10), une réorganisation des caves a, b1 et b2 mène à une partition des espaces proche de celle qui prévaut encore actuellement. Si leur limite nord n'est pas modifiée, le déplacement des murs mitoyens correspond à la configuration des caves A et B. Le mur M151 (entre les caves a et b1) est démoli sur toute sa longueur et ne subsiste que sous la forme d'un arrachement dans le mur méridional de la cave A, alors que le mur M91 (entre les caves b1 et b2) est démantelé, mais conserve une partie de sa fondation (qui sera ensuite recouverte par le sol de la cave B) ainsi que son extrémité méridionale, contre le mur de façade M5. La porte B144 desservant à l'origine la cave b1 subsiste, mais on aménage un nouvel accès à l'espace voisin à l'ouest, depuis le niveau de la rue. Cette nouvelle porte (B175) est encore visible dans le mur de façade M5. Elle comporte un seuil fait de trois blocs taillés en molasse et un piédroit également en molasse. Un gond en fer est inséré entre deux blocs, à moins de 50 cm au-dessus du seuil, sur la face intérieure du piédroit. Cette porte à double battant était large d'environ 1.9 m.

Deux nouveaux murs mitoyens sont construits pour délimiter les nouveaux bâtiments. La cave A est délimitée par les murs M2 à l'est et M4 à l'ouest ; elle présente une longueur d'environ 8.5 m pour une largeur variant entre 4.3 et 5.1 m. La cave B est définie par les murs M4 à l'est et M7 (déjà existant) à l'ouest ; elle mesure 8.5 m de long pour 5.4 à 5.6 m de large. Les deux nouveaux murs n'ont été que partiellement décrépis, si bien que les observations y sont incomplètes. Néanmoins on observe d'une part que le mur M4, dans la cave B, recouvre en partie le piédroit est

de la nouvelle porte B175, ce qui signifie que cette dernière a été aménagée en premier ; d'autre part, on distingue sur l'enduit de surface de M4, près du mur M5, des reliefs qui semblent correspondre à des arrachements de marches d'escalier. On restitue par conséquent un escalier (ST90) reliant le seuil de la nouvelle porte au niveau de sol de la cave. Cet escalier s'appuyait d'un côté au mur M4 et de l'autre, à l'ouest, à la partie maintenue de l'ancien mur M91.

Le mur M5 a été arasé dans le cadre du chantier de l'état 2, pour la construction d'une porte et pour l'aménagement, à droite de celle-ci, d'une baie (B178) donnant directement sur la rue et permettant à la fois de ventiler la cave et d'y apporter un peu de lumière. Cette ouverture faite en blocs de molasse se trouvait alors environ 60 cm au-dessus de la chaussée. En considérant le niveau de sol et la hauteur probable de la porte de la cave B, on est amené à penser qu'une galerie charpentée subdivisait peut-être ce local dans son élévation.

Dans la cave C, la porte d'origine dans le mur M8 (B218) est condamnée et une partie des maçonneries de l'état 1 démolies (US219). Une nouvelle maçonnerie (US220) est montée et intègre une nouvelle porte (B221) environ 1.4 m au-dessus de la précédente. Ce niveau correspond, comme pour la cave B, à celui de la rue contemporaine. Le seuil de cette porte n'a pas été conservé, mais son emplacement est visible. La largeur de l'ouverture est d'environ 1.92 m et deux gonds en fer subsistent dans les deux montants, 40 cm au-dessus du seuil ; on restitue donc un accès à double battant.

Une reprise analogue de la maçonnerie a été observée sur le mur mitoyen M9, sur lequel étaient d'ailleurs conservées les traces d'un escalier d'accès depuis la nouvelle porte (ST24). Sa fondation a été dégagée durant la fouille de la cave et ses deux premières marches étaient encore en place (fig. 11), sur les quatorze qui existaient à l'origine. Entre le seuil de la porte et la marche supérieure, un palier était aménagé et supporté du côté est par un massif maçonné (M23) adossé au mur de façade M8. Son parement extérieur était agencé en blocs de molasse soigneusement

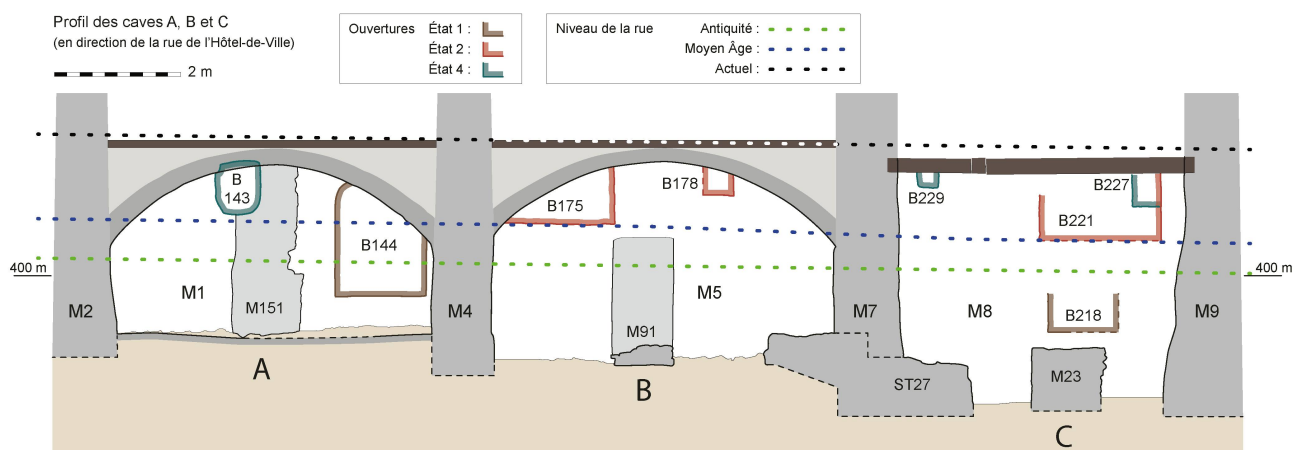


Fig. 4. Genève GE, maison Micheli. Profil du front sud des caves A, B et C. Dessin SCA GE



Fig. 5. Genève GE, maison Micheli. Relevé pierre à pierre du mur M1 (cave A). Dessin SCA GE.

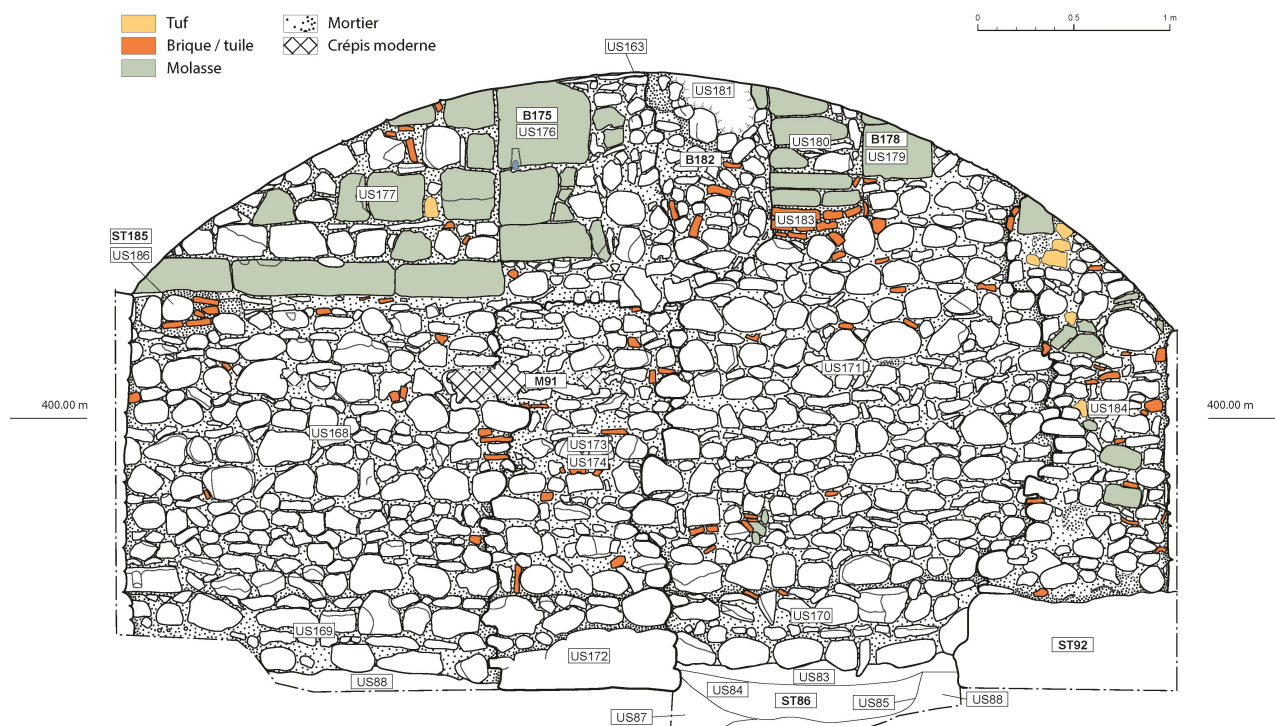


Fig. 6. Genève GE, maison Micheli. Relevé pierre à pierre du mur M5 (cave B). Dessin SCA GE.

taillés, prenant appui sur une fondation en moellons et galets. La fouille de la cave nous a permis de dégager une coupe stratigraphique (fig. 12) perpendiculaire à ce massif, qui nous a fourni des renseignements chronologiques de première importance. Une tranchée a tout d'abord été creusée (US139), puis on a monté la fondation du massif (US244) et son élévation (US245). Le vide entre la paroi de la tranchée et la fondation a alors été comblé (US95). Une fine couche de sédiment a ensuite recouvert le terrain encaissant et le comblement de la tranchée (US65), pour remonter légèrement contre le massif maçonné. Avec des concentrations de charbon et de chaux, ce sédiment correspond vraisemblablement à l'occupation de la cave pendant le chantier de construction du nouveau bâtiment. L'analyse au radiocarbone d'un charbon de bois prélevé dans ce contexte le date vers le milieu du 13^e siècle¹⁸. Un autre repère chronologique essentiel provient d'une poutre de renfort (ST138) insérée dans le massif maçonné M23. Les fibres de bois de conifère qui subsistaient dans le négatif de cette poutre nous ont fourni une datation centrée sur le milieu du 13^e siècle¹⁹. C'est donc vraisemblablement de cette période que date la construction de l'état 2.

3.3 État 3, 1584-1659

Le troisième état (fig. 3.3, 5-6, 10) concerne principalement la cave C et dans une moindre mesure la cave B. La configuration des espaces et les accès aux caves A et B ne

changent guère ; en revanche, dans la cave C, l'escalier droit ST24 et le massif M23 sont démontés et la porte B221 condamnée. Son seuil en molasse a été arraché et l'on a comblé les vides à l'aide d'un appareil hétéroclite de blocs de molasse en remploi, de galets et fragments de briques ou tuiles (US223).

Parallèlement à l'abandon de l'escalier droit, on construit un escalier en vis à cheval entre les deux corps de bâtiments (caves C et B, ST27 et 92). Dans la cave C, sur le mur de façade M8, on observe une profonde césure verticale dans les maçonneries des états 1 et 2 (US222), cette interface marque l'emprise de ce nouvel escalier dont le parement intérieur était en molasse taillée (US224). Ce parement suit d'ailleurs la courbure intérieure de l'escalier et induit par conséquent un renforcement dans le mur M8. Dans la partie inférieure, des vestiges des marches en molasse ont aussi été observés. Un même renforcement est présent dans la cave B, mais celui-ci a été comblé durant la phase suivante (US184). La base de l'escalier (US213) a été retrouvée des deux côtés (caves B et C) du mur mitoyen M7. La portion occidentale, dans la cave C, implantée plus profondément, était bien mieux conservée. De plan arrondi, elle comprend deux assises de moellons montés dans une fosse de fondation (US28), puis un parement en molasse avec blocage de galets sur une hauteur de trois assises. On restitue un escalier dont le diamètre total était d'environ 3.1 m. La stratigraphie 9 (fig. 12) montre clairement la postériorité de la tranchée de fondation de l'escalier en vis (US28), par rapport au massif M23 voisin. La fondation du

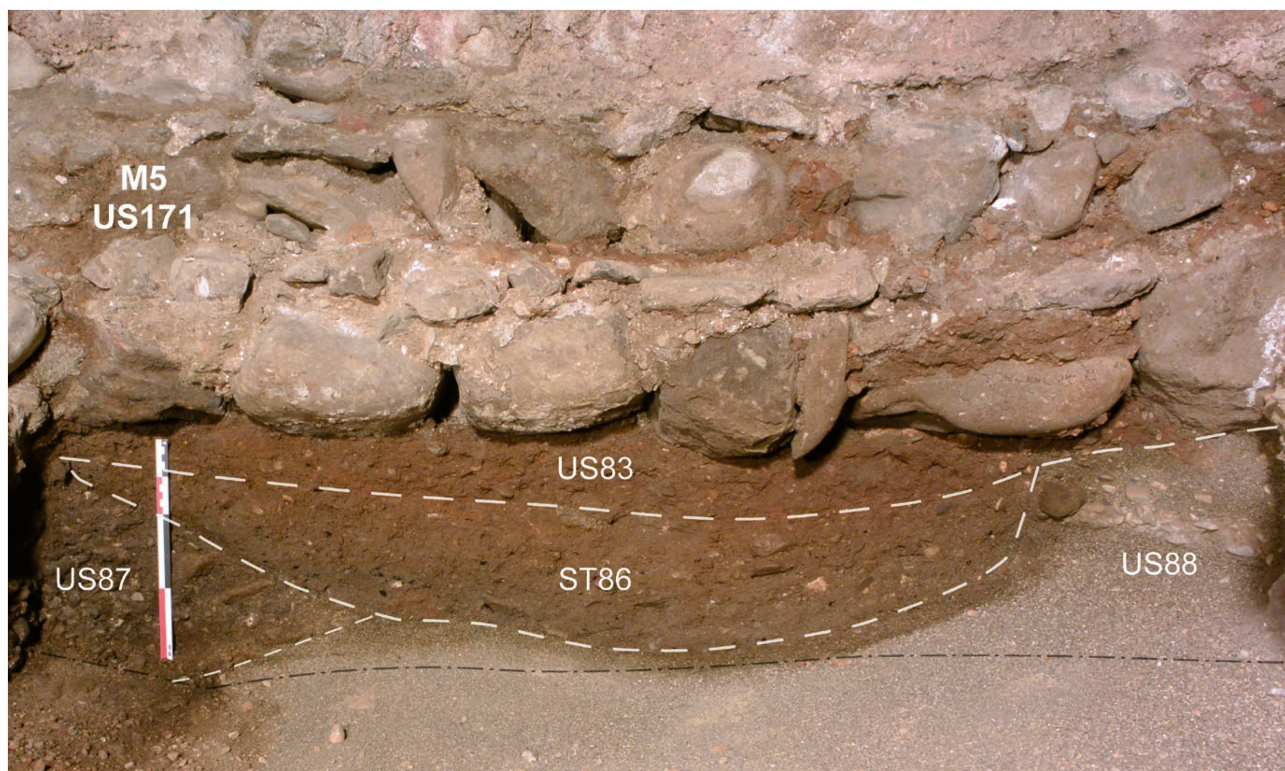


Fig. 7. Genève GE, maison Micheli. Coupe stratigraphique observée sous la semelle du mur M5 (cave B). Photo SCA GE.

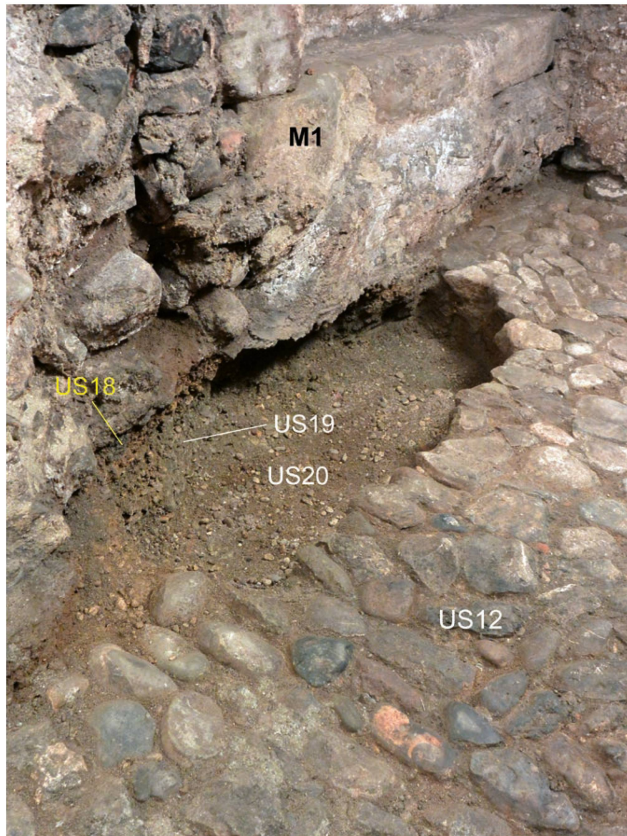


Fig. 8. Genève GE, maison Micheli. Coupe dans le terrain sous la semelle du mur M1 (cave A). Photo SCA GE.

mur mitoyen M7 (US211) est interrompue verticalement à l'emplacement de l'escalier. Il est évident que ce mur avait été coupé sur toute la hauteur nécessaire à l'insertion de l'escalier, puis après démontage de ce dernier, il a été reconstruit dans le vide subsistant.

Un autre élément intéressant est amené par les analyses dendrochronologiques effectuées sur les solives du plafond de la cave C. La charpente qui recouvre une grande partie de la cave comprend une trémie qui coïncide parfaitement avec l'emplacement de l'escalier. On peut considérer que le plafond encore en place actuellement, dans les deux tiers sud de la cave, appartient à l'état 3 et sa construction est datée par la dendrochronologie de 1584-1585²⁰. On sait, d'après des documents historiques, qu'en 1584, les caves A et B font partie de deux maisons mitoyennes délabrées, rachetées par Horace Micheli qui reconstruit en les réunissant. La cave C appartient alors à un autre propriétaire, Jean Louis Prévost, qui aurait engagé un chantier de restauration en 1583-1584²¹. Il est possible, d'après sa position, que l'escalier en vis que nous avons décrit ait desservi simultanément les deux immeubles. Cette hypothèse est confortée par le fait que les ouvertures en façade, selon les descriptions de l'époque, présentaient un décalage d'un côté à l'autre, conséquence d'une légère différence des niveaux de plancher de part et d'autre²².

3.4 État 4, 1659-vers 1778

De profonds remaniements caractérisent le quatrième état des caves du bâtiment (fig. 3.4, 5-6, 10). Les documents d'archives nous apprennent qu'en 1618, Horace Micheli acquiert le bâtiment dont fait partie la cave C, précédemment propriété du notaire Prévost. Quelques années plus tard, un important chantier permettra de réunir les différents corps de bâtiment appartenant à la famille Micheli. C'est probablement lors de ces travaux qu'est aménagée au rez-de-chaussée la porte à fronton actuelle du 3, rue de l'Hôtel-de-Ville²³.

L'emplacement de cette porte est incompatible avec la présence de l'escalier en vis (ST27) de l'état 3. De fait, les maçonneries du mur M8, dans la cave C, ont subi un arasement, sur toute la largeur du mur, y compris l'escalier ST27. Celui-ci a donc été démoli et l'on a reconstruit en lieu et place la partie manquante du mur mitoyen M7. Au plafond, la trémie qui permettait le passage de l'escalier en colimaçon a alors été rebouchée. Les éléments de charpente utilisés ici fournissent une datation dendrochronologique qui situe la démolition de l'escalier, et par conséquent le chantier de l'état 4, vers 1659-1660.

Les portes permettant l'accès aux caves A et B depuis la rue ont été condamnées durant cette phase de chantier (US149 et 177). Les matériaux utilisés dans les deux cas sont très similaires, avec une majorité de blocs de molasse réemployés. D'autre part, ces deux caves sont alors recouvertes de voûtes en berceau surbaissées en briques de même module et qui cachent partiellement les deux portes (fig. 13). Une communication entre les trois caves est créée par le percement de deux portes. L'accès au sous-sol se fera dès lors par un escalier droit unique (B191), aménagé dans l'angle nord-ouest de la cave B, depuis la cour intérieure.

Le percement du mur M4 entre les caves A et B se lit facilement dans la maçonnerie. L'ouverture B159 est aménagée du côté ouest en gros blocs de molasse taillés, avec un arc surbaissé. Dans le mur M7, entre les caves B et C, on ne décèle aucun percement. Au contraire, la porte B187 semble parfaitement intégrée, d'un côté comme de l'autre, à une maçonnerie à l'aspect hétéroclite comprenant galets de calibres divers, blocs de molasse réemployés, fragments de tuf et briques (de même module que celles des voûtes) ou tuiles. L'insertion de l'escalier de l'état 3 n'est visible qu'au niveau de la fondation, laquelle se distingue clairement de la partie supérieure. Le mur M7 a manifestement été doublé de part et d'autre, durant le chantier de l'état 4, au moment de la construction de la voûte sur la cave B.

Dans la cave A, la construction de la voûte en berceau a nécessité un nivellement du sol dans la moitié sud de l'espace, tant pour en augmenter la hauteur que pour rectifier un pendage du sol qui reste malgré tout assez prononcé. Ce nivellement a outrepassé d'une dizaine de centimètres la semelle du mur de façade M1. En outre, le sol a été recouvert d'un revêtement en galets (US12), avec une rainure centrale dans l'axe de la cave.

Pour cette phase, on peut encore signaler l'aménagement, en même temps que la reprise de la maçonnerie (US226),



Fig. 9. Genève GE, maison Micheli. Relevé pierre à pierre des structures mises au jour sous le sol de la cave B. Dessin SCA GE.

de deux soupiraux dans le mur M8 de la cave C. Celui de l'ouest (B227) réutilise comme montant droit le piédroit de l'ancienne porte et des briques pour le reste de son encadrement. Celui de l'est (B229) est percé dans l'appareil en molasse de l'escalier en vis démantelé.

L'état 4, aménagé vraisemblablement aux alentours du milieu du 17^e siècle (autour de 1659-1660) correspond à la situation encore décrite par le plan Billon en 1726, avec notamment une cage d'escalier orthogonale et saillante par rapport au corps de bâtiment dans lequel elle est insérée.

3.5 État 5, dès 1778 environ

Propriétaire de l'immeuble depuis au moins 1773, Gratien-François Micheli fait modifier l'escalier de l'état 4, ainsi que les façades des corps de bâtiments des caves A et B côté cour, qui sont décalées de plus d'un mètre vers le nord (fig. 3.5). Un plan d'architecte témoigne de ce projet qui a dû être réalisé vers 1778²⁴. Le mur nord actuel des caves A et B (M3) résulte de ce chantier.

Le mur nord primitif M199, qui existait depuis l'état 1, a donc été démoli à cette époque. Sa fondation a été retrouvée dans la cave B, de même que des traces dans les murs M2 et M4 de la cave A (fig. 9).

L'extension des espaces est visible sur le sol de la cave A. En effet, le pavement en galets (US12) s'interrompt dans l'axe de l'ancien mur M199, mais aussi au niveau de la voûte, qui présente une rupture, visible dans les deux caves.

Un nouveau mur est ensuite construit (M3), le mur actuel²⁵. Dans la cave A, il présente un appareil en galets, moellons, blocs ou fragments de blocs de molasse, fragments de briques ou de tuiles et de rares fragments de tuf (fig. 14). Cette extension porte la longueur des caves A et B à 9.8 m.

Un glacis de près de 2 m de hauteur sur 60 cm de largeur est lié à un soupirail aménagé dans la moitié occidentale du mur (B154, fig. 14). Ses montants en molasse sont soigneusement appareillés en besace (panneresse sur boutisse) et un linteau constitué d'un bloc de molasse présentant une feuilure, sans doute un remploi, couronne cette ouverture. On constate que la voûte en berceau actuelle

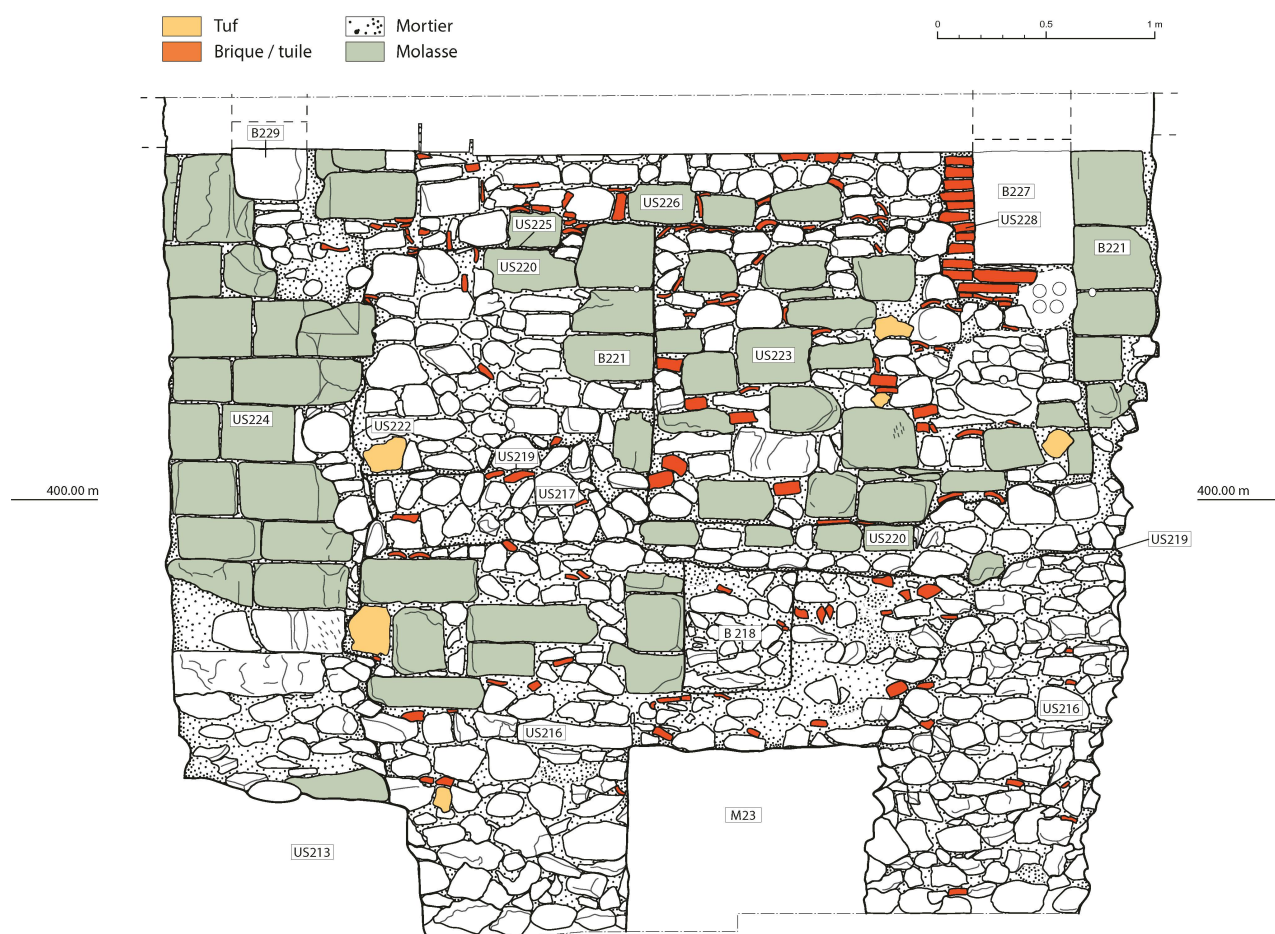


Fig. 10. Genève GE, maison Micheli. Relevé pierre à pierre du mur M8 (cave C). Dessin SCA GE.



Fig. 11. Genève GE, maison Micheli. Moitié sud de la cave C. Au premier plan à droite, deux marches de l'escalier ST24, contre le mur M9. Au fond, le mur M8 et à gauche, la base de l'escalier ST27. Photo SCA GE.

masque une petite partie de ce soupirail, du fait que le conduit est décentré par rapport à l'axe central de la cave. Cela s'explique par la présence d'une construction étroite bordant la cour intérieure (fig. 2,X et 3.5,X) et s'appuyant contre le corps de bâtiment de la cave A, limitant ainsi son emprise sur la cour.

Le quart nord de la cave C connaît également un important remaniement avec l'édification d'un massif de 2.75 m de long par 2.4 m de large, s'appuyant dans l'angle nord-est de cet espace (fig. 3.5,Y). La partie inférieure du mur M10 sert de socle à une large porte (B234)

dont le piédroit ouest, en blocs de molasse, est inséré dans la maçonnerie de M9 alors qu'à l'est, il est constitué par l'angle du massif nouvellement créé. Large d'environ 2.1 m, cette porte était surmontée d'un arc surbaissé en briques, dont il ne reste que les appuis, de part et d'autre. Elle ouvrait sur un couloir dont la finalité nous échappe. Le seuil de la porte, disparu, se situait au même niveau que le sol de la cave avant le démarrage du chantier de restauration de l'immeuble. La cave C voit ainsi sa longueur réduite à environ 12 m.

Le mur M10 est constitué en grande partie d'un appareil hétérogène comprenant galets, moellons, blocs de molasse taillés en remploi, briques, fragments de tuiles et de tuf. Dans toute cette partie de la cave C, la charpente du 16^e siècle a été déposée et remplacée par des solives datées par dendrochronologie du milieu du 17^e siècle, du 18^e et même du 19^e siècle lors de réfections.

Il reste à s'interroger sur la fonction de ce massif d'angle qui était entièrement comblé lors de notre intervention. Le dégagement partiel effectué n'a révélé aucun aménagement intérieur particulier. Le plancher du rez-de-chaussée le recouvrait entièrement. Une explication possible pourrait être fournie par un plan d'architecte représentant un projet de transformations qui prévoyait entre autres la création d'un grand escalier central à trois volées tournantes²⁶. Si ce projet n'a jamais été concrétisé, le massif de la cave C pourrait avoir été construit comme socle pour l'angle sud-ouest de cet escalier, finalement abandonné. On peut aussi imaginer la présence, au rez-de-chaussée, d'une autre structure lourde nécessitant un socle : four à pain, fourneau, chambre forte, etc.

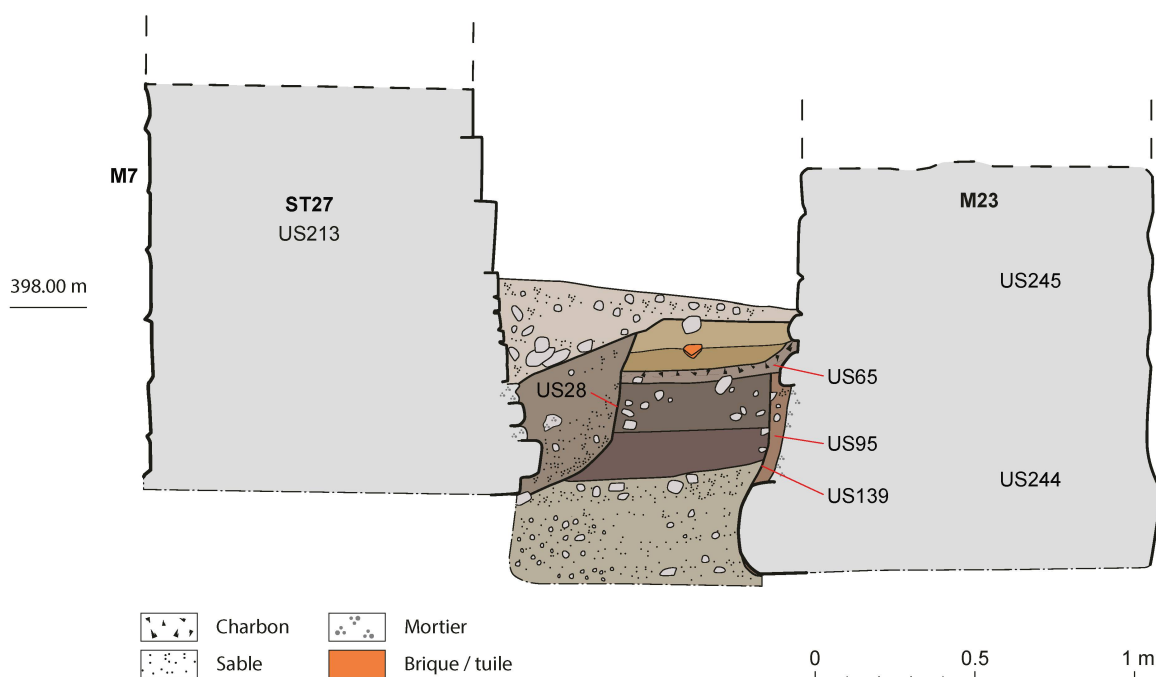


Fig. 12. Genève GE, maison Micheli. Coupe stratigraphique entre M23 et ST27. Dessin SCA GE.

4 Synthèse et conclusion

La répartition parcellaire dont témoigne l'état 1 reflète le premier état du bâti qui tient compte du nouveau tracé de la rue, faisant suite à l'organisation qui prévalait jusqu'au 11^e siècle, héritière du *decumanus* antique²⁷. Dans un contexte historique marqué par un fort développement économique, les caves servent de lieu de stockage commercial mais aussi de boutiques, généralement indépendantes des logis qui les surmontent et disposant de ce fait d'un accès direct sur la rue. Rappelons la création de la « rue-marché » évoquée en introduction de cet article²⁸. Ce schéma se retrouve assez largement hors de nos frontières, notamment dans différentes villes de France²⁹.

L'état 2 montre un important remaniement du parcellaire et donc probablement une reconstruction complète des bâtiments correspondant aux caves A et B. Les renseignements concernant l'élévation de ces maisons nous font défaut, mais on peut penser à des bâtiments comportant un à deux niveaux hors-sol, sous les combles, entièrement maçonnés ou avec éventuellement une partie de leur élévation en pans de bois³⁰. Ce remaniement parcellaire rééquilibre les surfaces et dans le même temps, on observe l'aménagement ou l'élargissement des accès aux caves B et C, depuis la rue. Dans le sillage d'une activité économique qui s'intensifie au 13^e siècle, notamment grâce aux foires, ces caves étaient sans doute destinées à voir transiter quantité de denrées ou à recevoir de la clientèle³¹. La circulation de denrées peut être liée non seulement à leur stockage, à leur commerce, mais aussi à leur production³².

La disposition des ouvertures (accès ou soupiraux) nous renseigne sur le niveau de la rue et par conséquent également sur le degré d'enfouissement des sous-sols. Nombre de cas étudiés ailleurs montrent que durant le Moyen Âge central, les caves ne sont souvent que partiellement enfouies (aux deux-tiers environ, voire moins). La nécessité de ménager des entrées de lumière en serait l'une des raisons principales³³. Si l'on envisage des portes de plain-pied pour pénétrer dans les caves B et C (dès l'état 2), ce que semble corroborer la présence d'une baie à côté de la porte de la cave B, cela implique un rehaussement du niveau de la rue d'environ 1 m depuis l'Antiquité, alors que la rue actuelle se situe, quant à elle, encore 1 m plus haut. Une autre hypothèse serait celle d'une interdiction des escaliers d'accès aux caves empiétant sur la rue, ce qui aurait nécessité de reporter les marches à l'intérieur, sans que le niveau de la chaussée ait changé.

Ces deux espaces (B et C) présentent une élévation importante qui suggère un plafond charpenté, reposant sur des corbeaux³⁴ ou dans des logements de poutres, rendus invisibles par les remaniements successifs ou par la présence de la voûte en berceau plus tardive dans la cave B. La cave A était probablement aussi plafonnée en bois, mais la présence de la voûte nous interdit là aussi toute certitude. Parmi les caves connues à Genève, certaines sont voûtées et d'autres charpentées. Dans la mesure où peu d'entre elles ont été analysées de manière approfondie, il est difficile de distinguer les caves voûtées dès l'origine de celles dont le

plafond originellement en bois a été, dans un second temps, remplacé par une voûte³⁵. Les caves de l'îlot 26, Grand-Rue, mentionnées plus haut, sont un autre exemple de caves à plafond en bois³⁶. En 2020, l'analyse de la cave de l'église luthérienne de Genève a révélé les traces d'une voûte médiévale d'origine, en berceau surbaissé, antérieure à la voûte actuelle qui date vraisemblablement de la construction de l'église dans la seconde moitié du 18^e siècle. De même, des observations sommaires réalisées dans la cave située sous la scène du théâtre de l'Alhambra, toujours à Genève, ont suffi à mettre en évidence l'existence d'une première voûte en berceau surbaissé, en molasse, antérieure à la voûte actuellement conservée (sans qu'il soit possible, cependant, de dater cette première phase médiévale)³⁷. À l'arrière du théâtre, l'excavation effectuée pour son extension a révélé les vestiges de deux caves médiévales, dont ne subsistaient que les amorces de voûtes, toutes deux en berceau surbaissé, l'une en molasse, peut-être d'origine, l'autre en brique, probablement pas antérieure au 16^e siècle³⁸.



Fig. 13. Genève GE, maison Micheli. Cave A vue vers le sud. Voûte en berceau surbaissé, en briques (US141), sol en galets (US12) et au fond, mur M1. Photo SCA GE.



Fig. 14. Genève GE, maison Micheli. Mur nord de la cave A (M3), avec le soupirail B154, légèrement désaxé vers l'ouest. Photo SCA GE.

Dans le dernier quart du 16^e siècle (état 3), l'abandon de l'escalier droit de la cave C et la construction d'un escalier en vis dans l'œuvre, à cheval sur les bâtiments B et C, marque une première étape dans l'évolution de la fonction de ces sous-sols. Le bâtiment de la cave C est encore à ce moment-là une propriété distincte de celle des caves A et B, qui ne connaissent alors pas de changement notable. Cette modification de l'accès à la cave C, le renoncement à la liaison avec la rue et la limitation du volume de transit, traduisent un abandon de sa fonction commerciale ou semi-publique, au profit d'un usage domestique, autrement dit une privatisation complète de la cave, phénomène attesté en France dès le 15^e siècle³⁹.

Ce phénomène de privatisation se poursuit avec l'état 4 : après l'acquisition du bâtiment C par Horace Micheli, les trois lots A, B et C sont réunis. Cela se traduit par la condamnation de tous les accès à la rue, soit ceux des caves A et B, par l'aménagement de portes entre les caves, puis par la construction d'un escalier unique pour la desserte des sous-sols, depuis la cour intérieure, vers la cave B, située au centre du trio. Après la cave C, les caves A et B ont alors perdu leurs fonctions commerciales.

Une autre évolution importante associée à l'état 4 est le remplacement des plafonds charpentés des caves A et B par des voûtes en berceau surbaissé, en briques. On a évoqué plus haut la question des plafonds de manière générale⁴⁰ ; le remplacement des plafonds en bois par des voûtes est une tendance connue et généralement postérieure au 15^e siècle⁴¹. Le corollaire de ce type de modification est une perte de volume, parfois compensée par un surcreusement de l'espace, qui nécessite une reprise des murs en sous-œuvre⁴². Dans le cas qui nous concerne, si l'on n'observe pas de reprise en sous-œuvre, il est tout de même intéressant de noter l'abaissement dont a fait l'objet le sol de la cave A dans sa partie sud, au point de mettre à nu la semelle du mur.

En considérant la perte de volume de cave induite par la construction des voûtes, si celle-ci n'est pas compensée par rabaissement du sol de la cave ou par rehaussement du sol du niveau supérieur, le passage d'un système de couverture à un autre devait répondre à un besoin : prévention des incendies, lutte contre les vols, durabilité des matériaux, meilleure stabilité de la température des caves, les raisons peuvent être multiples. Mais l'une des caractéristiques intrinsèques de la voûte est sa fonction statique : elle est non seulement capable de supporter des charges importantes, mais elle fait également office de chaînage entre les murs sur lesquels elle prend appui, murs qui constituent, dans le cas des caves, les fondations mêmes du

bâtiment⁴³. Ainsi, si l'on renforce les fondations, la raison en est vraisemblablement une charge plus importante, qui peut s'expliquer soit par le remplacement de pans de bois par des maçonneries dans les étages, soit par l'ajout d'un ou plusieurs étages, voire les deux simultanément.

La dernière évolution notable de ces sous-sols est celle de l'état 5 : l'allongement des caves A et B en direction de la cour intérieure, avec la construction d'un nouveau mur nord. Celui-ci est percé, dans chaque cave, d'un soupirail à haut glacis pour une meilleure diffusion de la lumière dans ces espaces privés d'accès à la rue, et pour assurer une ventilation indispensable⁴⁴. Il est évident que des soupiraux existaient déjà précédemment. Certains sont d'ailleurs encore visibles dans les murs côté rue ; d'autres en revanche ont disparu, notamment ceux du mur nord primitif, démolis à l'état 5.

L'allongement des caves A et B vers la cour pose la question du rapport entre le bâti du sous-sol et celui du hors-sol. À cet égard, il est significatif que les soupiraux n'aient pas été percés après coup, mais aient bien été prévus avec la construction du mur. Cela démontre clairement que l'on a élaboré un programme qui visait à harmoniser le sous-sol avec le bâti hors-sol, dès le moment où l'on a décidé d'avancer la façade sur cour.

La quantité d'informations récoltées durant l'étude archéologique de ces caves, en particulier dans l'analyse du bâti, se révèle particulièrement abondante. Les données de l'archéologie du bâti offrent en effet une vision concrète de l'évolution du bâtiment du 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, évoquée par les textes historiques pour la période moderne. En outre, elle nous transporte jusqu'aux origines médiévales du bâtiment, ou plutôt des bâtiments, et nous offre la possibilité de retracer leur croissance et leur fusion progressive, là où les textes historiques ne sont plus aussi loquaces. Trop souvent, les caves n'ont été que mentionnées, sans qu'aucune analyse approfondie n'y ait été menée. Or le cas du bâtiment évoqué dans cet article démontre, s'il le fallait encore, l'intérêt et l'importance de développer une approche systématique de l'étude des sous-sols historiques de Genève, lorsque ceux-ci sont encore préservés, à l'image de tant d'autres centres urbains historiques d'Europe de l'Ouest.

Philippe Ruffieux
Isabelle André
Office du patrimoine et des sites de la République
et du canton de Genève
Service d'archéologie
Route de Suisse 10
1290 Versoix

Notes

- 1 Wildi/Corboud/Girardclos et al. 2014, 11. Voir également les hypothèses plus nuancées de Meyer 2010, 5.
- 2 Wildi 1997, 9-11.
- 3 Bonnet/Peillex 2009, 13-19 et fig. 5.
- 4 Bonnet/Peillex 2009 ; id. 2012.
- 5 Blondel 1939, 41-49 ; id. 1940, 69-87 ; id. 1941, 98-118 ; Bonnet 1984, 46-48 ; id. 1994, 35-37 ; Bonnet/Peillex 2009, 45-46 ; 42 fig. 17 ; 123-129 ; 136-138 ; id. 2012, 60. Sur les découvertes de Louis Blondel, voir également Maier/Mottier 1976, 240-242. Enfin, il convient de rappeler que la datation de l'enceinte « réduite » fait débat et qu'une datation légèrement plus tardive est aussi proposée ; voir notamment De la Corbière 2010b, 93-102.
- 6 Bonnet 1994, 35 ; id. 1996, 30.
- 7 Id. 1996, 30-32.
- 8 De la Corbière 2010a, 26-29.
- 9 De la Corbière 2010a, 30-43. Sur la création des Rues-Basses, voir aussi Beerli 1983.
- 10 Winiger-Labuda 2019, 1 et note 1.
- 11 Ibid. 2 et note 13.
- 12 Brunier 2010, 44-49.
- 13 Winiger-Labuda 2023, 246.
- 14 Parmi les caves analysées et publiées, voir Bujard 1994 ; Ruffieux 2021 ; d'autres caves étudiées en détail ou sommairement n'ont fait l'objet que de publications succinctes, par exemple Bonnet 1992, 10-12 ; Terrier 2004, 165-168 ; Ruffieux 2015 ; Plan 2020a ; id. 2020b.
- 15 Voir notamment Alix/Gaugain/Salamagne et al. 2019 ; Sandron 2021.
- 16 Voir Ruffieux 2021, 10 note 9.
- 17 Signalons encore qu'une étude préliminaire de reconstitution graphique a été menée par Mme Marie Bravard, dans le cadre d'un stage de Master 2 de l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, en 2022 : M. Bravard, Maison Micheli, rue de l'Hôtel-de-Ville à Genève. Archéologie du bâti, juillet-août 2022, Rapport de stage non publié.
- 18 Échantillon US 65a, ETH-138715 : 818 ± 23 BP ; date calibrée à 95,4 % : 1179-1190 et 1206-1271 AD (l'intervalle 1206-1271 étant largement prépondérant).
- 19 Échantillon confié par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie au Laboratory for Ion Beam Physics de l'ETH Zürich : J.-P. Hurni, B. Yerli, « Réf. LRD24/R8505R », échantillon ST138, ETH-144463 : 771 ± 22 BP ; date calibrée à 95,4 % : 1225-1279 AD.
- 20 Laboratoire Romand de Dendrochronologie, J.-P. Hurni, B. Yerli, « Réf. LRD23/R8392 », n°s 131-136, 161-163.
- 21 Winiger-Labuda 2023, 246.
- 22 Ibid. 246 ; voir aussi 250 fig. 425 (élévation de la façade avant sa réédification à la fin du 18^e siècle). Un phénomène analogue a été observé

- entre les n°s 5 et 7 de la rue des Étuves, dans l'ancien bourg de Cou-tance, sur la rive droite : voir Ruffieux 2013, 59 ; 60 fig. 9.
- 23 Winiger-Labuda 2023, 246.
- 24 Ibid. 249 ; 250 fig. 427.
- 25 Ce mur n'a été décrépé que dans la cave A. Les observations réalisées dans la cave B n'ont été que superficielles.
- 26 Winiger-Labuda 2023, 249 ; 250 fig. 428.
- 27 Voir plus haut, note 7.
- 28 De la Corbière 2010a, 26-29.
- 29 Joy 2008, 193 ; Clabaut 2006, 46-47 ; Deforge 2021, 336 ; 342 ; Soulay 2021, 355.
- 30 Bujard 1994, 12-14 ; id. 2011, 230 ; Baeriswyl 2014, 170-171.
- 31 L'accueil de la clientèle dans les caves, qui font ainsi office à la fois de lieu de stockage et de boutique, est bien attesté par exemple à Lille et à Douai, dans le nord de la France, pour le commerce du vin (Clabaut 2006, 46 ; 48 ; voir également Deshayes 2021, 133 ; Joy 2008, 199-200).
- 32 Ce qu'illustre le cas de la cave du 26, Grand-Rue à Genève, qui a abrité des fours de boulangerie jusqu'au 18^e siècle (Bujard 1994, 14).
- 33 Deforge 2021, 333. En ville de Berne, au début du 13^e siècle, les caves sont généralement semi-excavées de 1.5 m sous la surface (Baeriswyl 2019, 340). À Genève, le lotissement du 26, Grand-Rue, daté du 13^e siècle, compte également quelques caves semi-enterrées (Bujard 1994, 12-13).
- 34 Ce sera le cas en partie pour le plafond de l'état 3 de la cave C.
- 35 Cette coexistence entre plafonds en bois ou voûtés, voûtes d'origine ou voûtes se substituant à un plafond en bois s'observe de la même manière à des distances plus ou moins éloignées, notamment en France (Joy 2008, 190 ; Porcheret 2019, 261-262) ou en Belgique (Charruadas/Sosnowska/Modrie et al. 2022, 336).
- 36 Bujard 1994.
- 37 Observations réalisées par P. Ruffieux, en 2012, dans le cadre du chantier de rénovation du théâtre.
- 38 Ruffieux 2014 ; id. 2015, 97 ; fig. 7.
- 39 La desserte de caves par des escaliers en vis est en effet rarement attestée avant la fin du Moyen Âge ; voir Joy 2008, 194-195 ; Alix 2021, 307.
- 40 Voir plus haut et notes 35-36.
- 41 Joy 2008, 190. En ville de Berne, la plupart des plafonds en bois ont été remplacés par des voûtes en berceau, en tuf, grès ou brique, à partir du 17^e siècle et durant le 18^e siècle (Baeriswyl 2019, 346).
- 42 Le phénomène est bien attesté en Suisse alémanique et même en Allemagne (Baeriswyl 2019, 346 et fig. 6).
- 43 Joy 2008, 184-185.
- 44 Des exemples analogues se rencontrent, notamment en France ; voir Chaumet 2021, 254 ; Alix 2021, 315 ; Joy 2008, 196-197.

Bibliographie

- Alix, C. (2021) L'étude des caves des maisons médiévales d'Orléans. In : D. Sandron (dir.) *Sous les pavés, les caves !*, 299-327. Paris.
- Alix, C./Gaugain L./Salamagne, A. (dir., 2019) *Caves et celliers dans l'Europe médiévale et moderne*. Tours.
- Baeriswyl, A. (2014) Les villes. In : U. Niffeler (éd.) *L'archéologie de la période entre 800 et 1350*. SPM VII, 144-173. Bâle.
- Baeriswyl, A. (2019) Caves et celliers dans les villes médiévales de Suisse germanophone et du sud de l'Allemagne. In : C. Alix/L. Gaugain/A. Salamagne (dir.) *Caves et celliers dans l'Europe médiévale et moderne*, 339-351. Tours.
- Beerli, C. A. (1983) *Rues Basses et Molard*. Genève du XIII^e au XX^e siècle : les gens, leur quartier, leurs maisons. Genève.
- Blondel, L. (1939) *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1938*. Genava 17, 39-62.
- Blondel, L. (1940) *Praetorium, palais burgonde et château comtal*. Genava 18, 69-87.
- Blondel, L. (1941) *De la citadelle gauloise au forum romain*. Genava 19, 98-118.
- Bonnet, C. (1984) *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1982 et 1983*. Genava n.s. 32, 43-62.
- Bonnet, C. (1992) *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1990 et 1991*. Genava n.s. 40, 5-23.
- Bonnet, C. (1994) *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1992 et 1993*. Genava n.s. 42, 31-54.

- Bonnet, C. (1996) *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1994 et 1995*. Genava n.s. 44, 25-42.
- Bonnet, C./Peillex, A. (2009) *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Le centre urbain, de la protohistoire jusqu'au début de la christianisation*. Genève.
- Bonnet, C./Peillex, A. (2012) *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Les édifices chrétiens et le groupe épiscopal*. Genève.
- Brunier, I. (2010) *La ville de la Réforme à la Révolution*. In : M. de la Corbière (dir.) *Genève, ville forte. Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse 117/Genève III*, 44-53. Berne.
- Bujard, J. (1994) *Deux mille ans d'urbanisme à la Grand-Rue*. In : *Un îlot médiéval : Grand-Rue 26, Boulangerie 3-5, Saint-Germain 3, 9-22*. Genève.
- Bujard, J. (2011) *Villes et bourgs neufs de Suisse occidentale – observations archéologiques sur le processus d'édification aux 13^e et 14^e siècles*. In : AS/SAM/SBV (éd.) *Habitat et mobilier archéologiques de la période entre 800 et 1350*. Actes du Colloque « Archéologie du Moyen Âge en Suisse », Frauenfeld, 28-29.10.2010, 225-235. Bâle.
- Charruadas, P./Sosnowska, P./Modrie S. et al. (2022) *L'archéologie de la maison médiévale et post-médiévale en Région de Bruxelles-Capitale (Belgique)*. Programmes de recherche, cadres méthodologiques, opérations préventives. In : C. Sapin/S. Bully/M. Bizri et al. (dir.) *Archéologie du bâti. Aujourd'hui et demain*, 327-378. Dijon.

- Clabaut, J.-D. (2006) Les caves, le négoce et les marchands de vin à Lille et Douai au Moyen Âge. *Histoire urbaine* 16,2, 39-52.
- Deforge, O. (2021) Caves, salles basses excavées et voûtes de Provins au Moyen Âge, tentative d'une définition. In : D. Sandron (dir.) *Sous les pavés, les caves !*, 329-344. Paris.
- De la Corbière, M. (2010a) La ville médiévale *intra* et *extra* muros. In : M. de la Corbière (dir.) *Genève, ville forte. Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse* 117/Genève III, 19-43. Berne.
- De la Corbière, M. (2010b) Les fortifications médiévales. In : M. de la Corbière (dir.) *Genève, ville forte. Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse* 117/Genève III, 93-210. Berne.
- Deshayes, G. (2021) Fonctions et utilisations des caves et celliers médiévaux : étude de cas en Haute-Normandie (XII^e-XVI^e siècle). In : D. Sandron (dir.) *Sous les pavés, les caves !*, 117-136. Paris.
- Joy, D. (2008) Formes et fonctions des caves des maisons médiévales dans le sud de la France. In : *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France* 2. Actes du colloque de Cahors 6,7 et 8 juillet 2006. *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, hors-série, 179-206. Toulouse.
- Maier, J.-L./Mottier, Y. (1976) Les fortifications antiques de Genève. *Genava* n.s. 24, 239-257.
- Meyer, M. (2010) Le cadre géologique. In : M. de la Corbière (dir.) *Genève, ville forte. Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse* 117/Genève III, 3-11. Berne.
- Plan, I. (2020a) Genève, place du Bourg-de-Four 27- rue Chausse-Coq 7. *Archéologie genevoise* 2016-2018, 109-110.
- Plan, I. (2020b) Genève, place du Bourg-de-Four 14. *Archéologie genevoise* 2016-2018, 110-111.
- Porcheret, S. (2019) Habitat et croissance urbaine de la ville de Laon (Aisne) : du XII^e siècle à la période contemporaine. In : C. Alix/L. Gaugain/A. Salamagne (dir.) *Caves et celliers dans l'Europe médiévale et moderne*, 259-268. Tours.
- Ruffieux, P. (2013) La rue de Villeneuve et l'extension du bourg de Courtaux aux 15^e et 16^e siècles. *Analyse du bâti au n° 7, rue des Étuves. Découvertes archéologiques dans le canton de Genève* 2010-2011, 52-61.
- Ruffieux, P. (2014) Genève GE, Rue de la Rôtisserie 10, Théâtre de l'Alhambra. *AAS* 97, 230.
- Ruffieux, P. (2015) Genève, rue de la Rôtisserie 10, théâtre de l'Alhambra. *Archéologie genevoise* 2012-2013, 96-97.
- Ruffieux, P. (2021) Archéologie du bâti dans la cave de l'église luthérienne de Genève. *Archéologie genevoise* 2019-2020, 7-18.
- Sandron, D. (dir., 2021) *Sous les pavés, les caves !* Paris.
- Soulay, V. (2021) Les caves des maisons cisterciennes de la rive droite à Paris. In : D. Sandron (dir.) *Sous les pavés, les caves !*, 345-358. Paris.
- Terrier, J. (2004) Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2002 et 2003. *Genava* n.s. 52, 157-182.
- Wildi, W. (1997) Géographie historique du plan d'eau et des rives : du site naturel au site élaboré. In : P. Broillet (dir.) *La Genève sur l'eau. Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse* 89/Genève I, 3-13. Berne.
- Wildi, W./Corboud, P./Girardclos, S. et al. (2014) Visite géologique et archéologique de Genève. Section des sciences de la Terre et de l'environnement, UNIGE.
<https://archive-ouverte.unige.ch/unige:37233> (consulté le 02.09.2024)
- Winiger-Labuda, A. (2019) Ancienne maison Micheli. Rapport historique non publié, Office du patrimoine et des sites de Genève.
- Winiger-Labuda, A. (2023) Genève, grandes demeures urbaines 1670-1790. *Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse* 147/Genève V. Berne.